AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION " LANGUEDOC-ROUSSILLON "
(AUDE - GARD - HERAULT - LOZERE - PYRENEES ORIENTALES)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
MAISON DE L'AGRICULTURE - BAT. 5 - PLACE CHAPTAL
34076 MONTPELLIER CEDEX - TEL. 92.28.72

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F.
Régisseur de recettes de la D.D.A.
C.C.P. Montpellier 5238-57

N° 7 - 23 mars 1979

ARBRES FRUITIERS A NOYAU

MONILIA - (Protection des fleurs) -

L'extension des traitements anti-monilia à toutes les espèces fruitières à noyau est de rigueur actuellement. Ces interventions doivent s'étendre aux pêchers, nectariniers, cerisiers, pruniers et non se limiter aux seuls amandiers et abricotiers.

L'assurance recherchée pourra être obtenue en recourant aux fongicides suivants :

- thirame	180 g. m.a./hl (nombreuses spécialités)	: dès chute des pétales
- bénomyl	70 g. m.a./hl (Benlate)	(
- méthyl-thiophanate	100 g. m.a./hl (Pelt)	(à la nouaison
- carbendazime	100 g. m.a./hl (Bavistine, Derosal, Sandomil)	(
- triforine	33,3 g. m.a./hl (Saprol, Funginex)	: après nouaison
- iprodione	75 g. m.a./hl (Rovral)	

On peut également utiliser : captafol, folpel, mancozèbe, zirame, thiobendazole, oxyquinoléate de cuivre .

(Voir remarque Oïdium)

A la suite d'accidents (russeting) déplorés sur nectarines et pouvant être consécutifs à des applications antiparasitaires, il convient de choisir avec prudence les fongicides à utiliser en pleine floraison. Il importe de ne pas intervenir par basses températures ni par temps humide.

OIDIUM - (Protection des jeunes fruits) -

La lutte débute dès la nouaison. Outre le soufre qui conserve contre cette maladie tout son intérêt, des substances nouvelles ont manifesté une efficacité qui mérite d'être soulignée :

- triforine	33,3 g. m.a./hl	(Funginex, Saprol)
- pyrazophos	30 g. m.a./hl	(Afugan)
- bupirimate	10 g. m.a./hl	(Nimrod)
- chinométhionate	7,5 g. m.a./hl	(Morestan)

Remarque- Il s'agit d'extension d'emploi. D'autres substances peuvent être employées. S'assurer auprès des Firmes, sur les possibilités d'utilisation, notamment sur nectariniers.

THRIPS -

L'importance économique de ce ravageur est grande sur les pêchers mais plus encore sur les nectariniers dont les fruits voient leur présentation fortement altérée.

La chute des pétales constitue une période très favorable pour intervenir. Les spécialités à base de méthamidophos s'imposent. Deux produits sont concernés : Tamaron et Orthotox.

P303

PUCERONS - CHENILLES DEFEUILLANTES -

Sur les autres espèces fruitières dont les pousses sont susceptibles d'être très rapidement envahies et déformées par des attaques de pucerons, ou dévorées par des chenilles, l'adjonction d'une spécialité à base de lindane ou de parathion (après floraison) ou endosulfan (nombreuses spécialités) ou pirimicarbe (Pirimor), aux doses d'emploi préconisées par les fabricants , peut se révéler très utile. Ces deux dernières spécialités sont classées "non dangereuses pour les abeilles", mais sont efficaces contre les pucerons seulement., et peuvent être employées pendant la floraison.

ARBRES A FRUITS A PEPINS

LES TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER -

Certaines variétés, telles que William's pour les poires, et Red Delicious pour les pommes, présentent une sensibilité particulière dont il importe de tenir compte.

Sans présenter l'importance économique qui leur est attribuée dans d'autres régions plus humides, les 2 champignons responsables ne doivent pas être sous-estimés et négligés. Le danger est manifeste avant, pendant et après la floraison, en particulier sur poirier dont les fruits, à peine noués, sont très vulnérables; il suffit de quelques orages s'abattant au cours de périodes relativement chaudes (10 - 18 degrès) pour que les plantations soient menacées.

De très nombreux fongicides du groupe des dithiocarbamates (mancozèbe, manèbe, propinèbe, thirame, zinèbe, zirame) permettent de prévenir l'implantation de foyers primaires. Leur action est valable durant 8 à 10 jours, si la défense est réalisée avant, ou dans les 24 heures, suivant la pluie contaminatrice. Ce délai peut être porté à 36 heures avec les spécialités à base de dithianon (Delan) et doguadine (Melprex et Dodinal). L'efficacité de ces spécialités peut être annihilée par des précipitations égales ou supérieures à 20-25 m/m.

Les benzimidazoles (bénomyl, carbendazime, méthyl-thiophanate) sont dotés du notable avantage d'arrêter une invasion en cours jusqu'à 4 ou 5 jours après le début de la pluie contaminatrice. C'est la raison pour laquelle on en a abusé. Ces substances précieuses ne devraient être mises à contribution que pour rétablir des situations compromises. Dans le cas d'emplois répétés, leur intérêt baisse rapidement.

L'OIDIUM DU POMMIER -

Cet oïdium est redoutable sous le climat méditerranéen. Les mesures de protection sont à appliquer dès les stades C_2 / C_3.

Soit à l'aide de soufre micronisé mouillable additionné de thirame si l'on désire étendre l'intervention à la protection contre la tavelure.

Soit des fongicides anti-oïdium suivants :

- binapacryl	*50 g. m.a./hl (Ambox)*
- bupirimate	*10 g. m.a./hl (Nimrod)*
- chinométhionate	*7,5 g. m.a./hl (Morestan)*
- dinocap	*25 g. m.a./hl (nombreuses spécialités)*
- pyrazophos	*30 g. m.a./hl (Afugan)*
- triadimefon	*5 g. m.a./hl (Bayleton)*
- triforine	*33 g.3m.a./hl (Funginex et Saprol)*

PUCERONS et CHENILLES DEFEUILLANTES -

L'adjonction de lindane est intéressante aux pulvérisations réalisées après la chute des pétales.

.../...

AVERTISSEMENTS AGRICOLES - STATION LANGUEDOC-ROUSSILLON

(suite bulletin n° 7 du 23 mars 1979)

CULTURES LEGUMIERES (toutes cultures)

ALEURODES ou MOUCHES BLANCHES DES SERRES -

Pour réduire l'importance économique des pullulations d'aleurodes au cours de la saison, il convient de les détruire dans les serres dès que leur présence est décelée, et avant leur migration. Les abords des abris devront être maintenus propres, afin d'éviter le relais offert par les mauvaises herbes au moment de leur dispersion. Plusieurs traitements peuvent être nécessaires. Sont utilisables : dichlorvos (nombreuses spécialités); bioresméthrine (Isathrine); pyrimiphos méthyl (Actellic); sulfotep, etc..

NOCTUELLES -

Les "Vers gris" sont capables de provoquer des dégâts importants à de nombreuses cultures. Ils seront combattus à l'aide d'une des spécialités suivantes :
(espèces de moeurs diurnes) : bromophos 50 g. m.a./hl, chlorfenvinphos 50 g. m.a./hl, trichlorfon 100 g. m.a./hl, acéphate 75 g. m.a./hl.;
(espèces de moeurs noctures) : recourir à l'emploi de carbaryl, lindane, toxaphène ou d'endosulfan. Il existe des granulés prêts à l'emploi.

De nouvelles substances ont obtenu une autorisation : décaméthrine à la dose de 0,03 litre/hectolitre (Decis) ; phoxime (Volaton).

AIL

ROUILLE -

Les dégâts de cette maladie sont prévenus par l'emploi d'un des produits suivants : mancozèbe (160 g. m.a./hl); manèbe (160 g.m.a./hl); ou propinèbe (210 g.m.a./hl).

OIGNON

MOUCHE et BOTRYTIS -

Le temps humide favorise les attaques de ce ravageur. La protection est assurée par un traitement du sol à l'aide de :

- bromophos éthyl	54 g. m.a./are (Nexagan)
- carbophénothion	60 g. m.a./are (Remadron)
- chlorfenvinphos	50 g. m.a./are (Birlane, Psilatox)
- chlorpyriphos	30 g. m.a./are (Dursban, Piridur)
- diazinon	80 g. m.a./are (Basudine, Umuter)
- dichlofenthion	60 g. m.a./are
- diethion	50 g. m.a./are (Hylemox)
- fonofos	20 g. m.a./are (Dyfonate)
- trichloronate	25 g. m.a./are (Phytosol)

Le traitement complémentaire des semences est assuré par l'emploi de diethion 60 g. m.a. ou de trichloronate 40 g. m.a. par kilo de graines.

Suivre les indications des fabricants en ce qui concerne la protection des bulbilles.

L'adjonction de thirame à raison de 60 g. m.a. par kilo de semences permet d'assurer la protection contre le botrytis.

.../...

P. 304

SESIE -

Ce ravageur peut sévir dans les vergers implantés dans des situations difficiles, ou qui ont été affaiblis par des blessures ou des attaques de zeuzère.

Une application printanière de dichlorvos (200 g. par hectolitre) peut compléter l'intervention qui a dû être réalisée au cours de l'automne dernier (spécialités : Aphitox, Carmethin, Dédévap, Dichlotox, Nogos).

OLIVIER

TEIGNE -

Pour prévenir les dégâts de Teigne sur le feuillage, dégâts caractérisés par une galerie sinueuse assez caractéristique, un traitement à base de carbaryl, diméthoate ou méthomyl est souhaitable. L'intervention se justifie si 3 à 5 % au moins du feuillage présentent des "mines" en forme de "C" , ou de "S", ou des pastilles plus ou moins larges.

SCOLYTES -

La lutte contre les Scolytes (ou Neïrouns) peut nécessiter l'emploi de lindane à dose normale. Plusieurs applications successives sont nécessaires.

CYCLOCONIUM -

Afin de prévenir les attaques "d'oeil de paon" recourir à l'emploi de solution cuprique à dose faible (bouillie bordelaise à 1% ou oxychlorure de cuivre à 0,5 %)

FUMAGINE - COCHENILLES -

Une application de méthidation (Ultracide 20) + Huile blanche s'impose en cas d'invasion. L'adjonction d'un produit cuprique est souhaitable : son efficacité contre la Fumagine s'étend alors aux dommages de"l'oeil de paon".

GRANDES CULTURES

COLZA
(Zone camarguaise)

PUCERONS -

De fortes attaques de pucerons sont observées dans les cultures de colza. Le seuil critique de 2 colonies au mètre carré est souvent dépassé.

Recourir à l'emploi d'un produit non dangereux pour les abeilles, du type pyrimicarbe (Pirinior).

.../....

VIGNE

EXCORIOSE -

L'excoriose est, ce printemps, présente dans de nombreux vignobles. Des applications complémentaires à celle fondamentale effectuée durant la période hivernale sont préconisées, dès le stade première feuille étalée (stade E), à l'aide de fongicides de synthèse (au moins deux à quelques jours d'intervalle).

De nombreuses matières actives sont utilisables (dichlofluanide, dithianon, folpel, mancozèbe, métirame de zinc, propinèbe). On peut mettre ainsi à contribution des associations de fongicides et diverses obtentions récentes qui ont bénéficié d'une extension d'autorisation de vente (Mikal et spécialités à base de curzate).

NOCTUELLES et CHENILLES BOURRUES -

La protection des bourgeons contre les attaques de ces ravageurs peut être garantie par :

1) la pulvérisation de : bromophos (50 g. m.a./hl), chlorfenvinphos (50 g.m.a./hl), trichlorfon (100 g.m.a./hl, acéphate(75 g. m.a./hl).

Le méthomyl est également conseillé.

2) l'épandage d'appâts préparés en mélangeant une spécialité à base de carbaryl (5 kilos) ou lindane (0,400 kg), ou endosulfan (0,225 kg.) ou toxaphène (0,600 kg) avec 100 kilogrammes de son sec. Le mélange est humecté avant la mise en place.

Il existe des appâts tout préparés.

N.B. - De nouvelles substances ont obtenu une autorisation d'emploi : par exemple : décaméthrine (0,03 litres/hectolitres)(Decis).

L'INGENIEUR EN CHEF D'AGRONOMIE,

CHEF DE CIRCONSCRIPTION,

V.LAGAUDE

Tirage du 23 mars 1979 - 1300 exemplaires

N° d'inscription P.P. 531 A.D.

P 305

CAROTTE

MOUCHE -

La protection contre ce ravageur est assurée par un traitement du sol à l'aide des insecticides cités pour l'oignon (sauf chlorpyriphos).

ASPERGE

CRIOCERES -

L'émergence de ces insectes peut coïncider avec la récolte des premiers turions dont l'extrémité est rongée avant même de crever la surface du sol.Les traitements contre les noctuelles sont efficaces contre les premières attaques des criocères.

NOCTUELLES -

(Voir toutes cultures)

LES MOUCHES -

Deux espèces sont à distinguer :

1°) La Mouche de l'asperge , dont les attaques concernent essentiellement les jeunes plantations non exploitées. Plusieurs applications à base de diméthoate (50 g. m.a./hl), diazinon (30 g. m.a./hl), formothion (50 g. m.a./hl) sont nécessaires et doivent être effectuées à 12-15 jours d'intervalle dès que les premiers turions commencent à se ramifier et à porter des feuilles.

2°) La Mouche des semis : Elle attaque les turions en terre pendant toute la phase de développement, à l'occasion de générations successives. Les tiges blessées sont déformées et éclatent. Cette mouche n'est pas inféodée à l'Asperge.

L'épandage de granulés à base de chlorfenvinphos (5 kilos m.a./hectare) (Birlane G 10)ou de trichloronate (2,5 kilos m.a./hectare) (Phytosol) assurent la protection. Les granulés sont à incorporer à la terre des billons.

Le bulletin n° 6 concernant la lutte contre le Charançon de la tige du Colza n'a été envoyé qu'aux abonnés de l'Aude (Lauragais)

.../...